

*

Mairie de
Juliénas (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **mercredi 11 mars 2026** à **vingt** heures.

Affiché, le 04 mars 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Approbation procès-verbal du conseil municipal du 04 février 2026.

- Décisions prises par madame le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Examen et approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 du service assainissement et de la commune.
- Etat récapitulatif de l'ensemble des indemnités des élus
- Budget 2026 de la Commune :
 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 de la commune et du budget annexe d'assainissement
 - Etude de la proposition de budget de la Commission des Finances.
 - Fongibilité des crédits
- Participation financière aux centres d'Accueil de Loisirs.
- CCSB : convention de groupement Déchets abandonnés
- Point sur le dossier requalification centre bourg
- Conseil d'école du 03 mars 2026.
- Compte rendu des commissions communales.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Elisabeth ROUX

